



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR D'UN RÈGLEMENT

AVIS PUBLIC vous est par les présentes donné, par la soussignée, que le conseil municipal de la Ville de Farnham, à une séance ordinaire tenue le 1^{er} avril 2019, a adopté le *Règlement 458-36 modifiant le Règlement 458 de zonage (Zones H4-125 et H3-164)*.

Ce règlement est déposé à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Ce règlement est entré en vigueur le 20 août 2019.

DONNÉ à Farnham ce 30 août 2019.

Marielle Benoit, OMA
Greffière